

# LES AMIS DE MEGEVE ET DEMI-QUARTIER

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 août 2019

En préambule de l'Assemblée Générale, les participants ont eu le plaisir de recevoir Monsieur Emmanuel Renaut, Chef triplement étoilé du Restaurant « Le Flocon de Sel » à Megève. Celui-ci a notamment conté sa recherche de produits d'exception en provenance principalement des productions de proximité. Sa présentation a été particulièrement appréciée de son auditoire.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier à 18h00. Après émargement, 192 adhérents sont présents ou représentés.

Arnaud de Vaureix, Président de l'Association, préside l'Assemblée.

Après avoir remercié les adhérents ainsi que les élus de leur présence, il rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

Rapport moral

Rapport financier

Quitus au Conseil d'Administration

Renouvellement du mandat d'administrateur de Bernard Mouy

Fixation du montant des cotisations

Questions diverses

### Rapport Moral

Je vous rappelle la composition de notre Conseil.

Le Bureau :

- Bernard Poujade Vice-Président,
- Christine Thorat-Paul Secrétaire Générale, malheureusement absente aujourd'hui
- Bernard Mouy, Trésorier

Et puis nos administrateurs qui apportent leurs idées et leurs soutiens au Bureau et prennent en charge les divers dossiers que nous traitons : Sylvie Penneroux, Dominique Dunant, Roland Vaxelaire, Frédéric Dawance, Jean-Loup Jourdain, Olivier Mayeras et Jean-Paul Sabet.

Un administrateur actuel se propose pour solliciter son renouvellement : il s'agit de notre trésorier Bernard Mouy qui vous présentera tout à l'heure le Rapport Financier.

### I - Urbanisme

Il s'agit d'un sujet récurrent dans la vie de notre Association qui été créée il y a plus de 40 ans pour la défense d'un alpage au Tour. Quoi de nouveau en matière d'urbanisme ?

#### Les permis du Bas du Calvaire

Je passe la parole à Bernard Poujade :

*Monsieur Alexander Charriol et sa sœur Coralie ont sollicité l'octroi de deux permis de construire sur le bas du Calvaire que la commune leur a octroyés.*

*J'ai -au nom de notre Association- sollicité l'annulation de ces permis, les constructions projetées ayant pour conséquence de défigurer cet espace emblématique de Megève.*

*Le tribunal administratif de Grenoble les a annulés et la Cour administrative d'appel de Lyon a confirmé cette annulation.*

*Les enfants Charriol ont formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat qui n'a pas été admis.*

*L'annulation est donc définitive et entre temps la commune ayant classé la zone comme inconstructible, le bas du Calvaire est désormais préservé.*

*Les enfants Charriol ont été condamnés à verser 2000 euros à l'association et le recouvrement est mis en œuvre non sans difficulté s'agissant de personnes demeurant à l'étranger.*

#### Le Président reprend la parole

**Les PLU (Plan Local d'Urbanisme)** qui régissent la constructivité (zonage, taille, densité...) des terrains situés sur les Communes :

A Demi-Quartier, rien de nouveau porté à notre connaissance.

A Megève, l'histoire n'est pas finie, permettez-moi un rapide historique :

1989 Megève se dote d'un POS (Plan d'Occupation des Sols)

2007 Megève se dote d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme)

2010 Annulation du PLU, retour au POS

2010 < 2014 L'équipe municipale alors en place travaille à l'élaboration d'un nouveau PLU

2014 Élections municipales : nouvelle équipe. L'évolution de la réglementation contraint la nouvelle équipe municipale à reprendre tout à zéro.

2014 < 2017 L'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier est associée aux travaux et le nouveau PLU est voté en Conseil Municipal en mars 2017.

Malgré des points importants de désaccords, votre Conseil avait décidé de ne pas intenter de recours car nous pensions que la maîtrise foncière devait rester de la compétence de la Commune et nous ne voulions pas que cette compétence remonte à la Préfecture.

2018 (4 septembre) : Décision du Conseil Municipal de Megève d'une révision générale du PLU voté en 2017.

Parmi les raisons invoquées pour cette révision, on note :

§ Domaine skiable, pistes de loisirs engins non motorisés, terrasses de restaurants, logements sociaux, zones insalubres (du type Nid du Mage) petites modifications de zonage : pas de commentaire sur le principe...

Mais nous relevons particulièrement :

« Ainsi les constructions aux dimensions adaptées à l'espace montagnard constitué d'un centre village et de hameaux traditionnels, cèdent la place aux promotions immobilières dont les hauteurs et volumes ne permettent plus aux projets de s'insérer dans leur environnement bâti et paysager ».

« Nombreux recours contentieux »

« Réécriture des dispositions au règlement écrit du PLU, et en particulier celles relatives à l'emprise au sol, aux hauteurs et à l'aspect extérieur des constructions »

« Les possibilités de construire en sous-sol ne sont pas suffisamment encadrées... terrassements gigantesques qui génèrent d'importants volumes de matériaux à stocker... »

« ...reclasser en Zone Naturelle le terrain situé entre la Ferme Saint-Amour et la Nationale »

Nos interventions à des réunions, nos courriers entre 2014 et 2017 reflètent exactement ces problématiques...

Il était important de prendre la décision de révision. Nos élus l'ont prise, maintenant il faut agir vite. Les promoteurs se sont déjà précipités...

Nous avons été invités par Madame Le Maire de Megève à participer au Comité de Pilotage (Copil) travaillant sur ce dossier. Nous avons participé à une 1<sup>ère</sup> réunion le 26 juin et nous participerons à la 2<sup>ème</sup> le 12 août prochain.

## Commerces

Nous constatons tous, déjà, que beaucoup de commerces ferment et que des vitrines restent vides. Nous avons fait part à nos élus de notre inquiétude sur le nombre de boutiques qui vont être mis sur le marché. A l'hôtel du Paddock, à l'hôtel du Soleil d'Or et au RdC du futur Bowling, ce sont plus d'une quinzaine de boutiques qui vont être ouvertes (ou restées fermées...)

## II - Autres associations

Nous adhérons à plusieurs associations :

**FRAPNA** (Fédération Rhône Alpes de la Protection de la Nature) devenue FNE (France Nature Environnement) au cours d'une Assemblée Générale tenue à Annecy et à laquelle nous avons participé en décembre dernier.

Sa principale préoccupation est la pollution dans la Vallée de l'Arve, sujet qui nous concerne tous.

**FARSM** Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne

Nous participons à deux réunions annuelles qui regroupent des représentants de stations voisines.

Nous adhérons aussi aux Associations du Musée du Haut Val d'Arly et des Amis de l'Orgue de Megève.

## III - Vie locale

### Remontées Mécaniques de Megève

Il est difficile d'être précis sur la date à laquelle les futures installations du secteur des Lanchettes seront opérationnelles mais la municipalité se voit contrainte d'utiliser la « manière forte » pour contraindre quelques propriétaires fonciers récalcitrants.

### Résidents permanents /non permanents

Je vous rappelle que la Mairie de Megève avait créé après les dernières élections des statuts de résidents permanents et non permanents. Des cartes de résidents peuvent être prises au RdC de la Mairie. Ces cartes permettent de bénéficier de réductions de type abonnements à certains espaces du Palais des Sports tel que la Médiathèque. Par ailleurs elles permettent d'adhérer à l'Association « Vivre Megève ». L'adhésion à cette Association permet d'obtenir certaines réductions sur les Parkings, autres espaces du Palais des Sports (Balnéo), Tunnel du Mont Blanc ou cinéma de Megève... Et puis quelques opérations ponctuelles, par exemple, cet été gratuité d'une séance paintball ou laser game.

Concernant les remontées mécaniques, Mme Le Maire de Megève pourrait témoigner que, chaque année, nous essayons d'avoir des avantages supplémentaires pour les résidents permanents et non permanents.

## **Ordures ménagères**

Le remplacement des mazots par les Molochs a débuté en automne. On a pu constater des débordements de poubelles autour des mazots en place dès le début des congés de Noël. La situation était telle le dimanche 30 décembre qu'après consultation avec Laurent Soquet, Adjoint au Maire de Megève, nous avons envoyé, au nom de notre Association, à la communauté de communes (CCPMB) deux courriels quelques peu virulents pour nous plaindre de la situation. Nous avons constaté dès le 31 décembre que la situation s'était améliorée. La CCPMB nous a écrit ce même jour arguant qu'ils avaient augmenté le nombre de camions, de tournées et d'équipages...

## **Rue Charles Feige**

A la demande des riverains, la rue Charles Feige devrait passer en sens unique. Nous avons participé à une réunion publique fin mai. Cette réunion ne réunissait pratiquement que des riverains chacun voulant que le sens de la circulation corresponde à son intérêt particulier. Dans le cadre de l'intérêt collectif, nous avons pris position oralement et par écrit pour que le sens de circulation se fasse du parking central vers la route nationale.

## **Chambre du Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

Dans le cadre de l'étude lancée l'été dernier sur un diagnostic permettant de faire des propositions pour le développement de Megève, nous avons participé, l'automne dernier, à une réunion avec des représentantes de ces 2 organismes. Leur rapport devait sortir au printemps, rien à ce jour...

## **Espaces pour les jeunes**

Pour les petits, l'aire de jeux a été déplacée.

Pour les adolescents, nous insistons depuis des années pour la réouverture du Teen House ; malheureusement sans succès ; c'est dommage car un tel lieu de rencontre permettait à nos jeunes de se retrouver entre résidents permanents et non permanents, de faire connaissance... Nous pensons que ce serait un investissement pour l'avenir que tous ces jeunes se fassent des amis dans nos communes.

Pour les « plus vieux de nos jeunes », il ne reste plus qu'une boîte de nuit, le Palo Alto, malheureusement sa superficie va être réduite dans le cadre du projet regroupant, dans le bâtiment du Puck, un casino, un restaurant et une boîte de nuit.

Bonnes nouvelles pour les ados : création d'un skate Park -travaux prévus cet automne- à proximité de l'Aire de Jeux pour les petits et pour tous : Création d'un bowling dans le bâtiment de l'ancien casino. Les travaux ne devraient pas être terminés pour l'hiver prochain.

## **Balisage sentiers**

**Les marcheurs apprécient les panneaux** qui ont été mis en place ainsi que la cartographie des promenades VTT. La cohabitation entre les VTT et les promeneurs reste problématique.

## **IV - Soutien de l'Association à la vie locale**

### **Fondation de défense du patrimoine de Megève**

Nous vous avons annoncé lors de notre dernière AG que la Commune de Megève avait le projet de créer une Fondation de défense du patrimoine de Megève. Nous vous avons dit que nous envisagions d'apporter une contribution importante et nous avons évoqué le montant de 10.000 €. Malheureusement des difficultés juridiques ont empêché, jusqu'à ce jour, la municipalité de concrétiser ce projet.

### **Orchestre philharmonique de Megève**

Ayant assisté à la commémoration du 8 mai par un temps glacial, nous avons pu constater que les musiciens étaient pétrifiés de froid. Nous avons proposé de les soutenir financièrement pour d'éventuelles écharpes, capes... Rien de concrétisé à ce jour.

**L'association du Jumping** a organisé une course de ski l'hiver dernier au profit de l'Association « Vaincre la mucoviscidose ». Nous avons apporté une modeste contribution en offrant quelques trophées siglés AMDQ.

Nous continuons à donner des prix pour les concours de Maisons Fleuries de Megève et de Demi-Quartier et envisageons de faire de même pour le loto des Anciens.

## **V - Vie associative**

### **Activités**

Une grande nouveauté l'hiver dernier, un apéritif aux 5 rues. Près de 70 personnes se sont retrouvées dans une ambiance amicale. C'est notre ami Olivier Mayeras qui en a eu l'idée et l'a organisé. Qu'il en soit remercié, je pense que nous renouvelerons cette expérience.

La visite de la Ferme « Les montagnards » la semaine dernière a réuni 34 personnes de toutes générations. Je vous rappelle que notre dîner annuel aura lieu ce jeudi 8 août au Téléphérique Café, il reste encore de la place, vous pouvez vous inscrire à la fin de cette réunion et jusqu'à demain 12h00.

### Informations aux adhérents

Trois Lettres d'Information vous ont été adressées depuis l'été dernier contre 2 par an précédemment. De même nous vous avons adressé 5 courriels que nous appelons « d'alertes ». Périodicité, format ... Je remercie Olivier Mayeras pour son dynamisme et ses talents et qui ont permis ces améliorations.

Nous espérons que ces écrits correspondent à ce que vous attendez de Votre Association.

Je passe maintenant la parole à Bernard Mouy ; notre trésorier qui va vous présenter le rapport Financier

## Rapport Financier

Amis de Megève et de Demi-Quartier							
Arrêté Analytique 2018 en €							
	Recettes 2017	Recettes 2018		Frais 2017	Frais 2018	Solde 2017	Solde 2018
<b>Fonctionnement</b>			<b>Fonctionnement</b>				
Cotisations	7 000,00	6 590,00	Lettre d'information	620,73	698,59		
Dons		3 000,00					
Produits financiers	1 272,90	563,76	Partenariat	613,00	3 575,00		
			Fonctionnement	3 073,35	5 017,03		
<b>Total</b>	<b>8 272,90</b>	<b>10 153,76</b>	<b>Total</b>	<b>4 307,08</b>	<b>9 290,62</b>	<b>3 965,82</b>	<b>863,14</b>
<b>Activités</b>			<b>Activités</b>				
Dîner	2 540,00	2 120,00	Dîner	3 002,28	2 910,00	-462,28	-790,00
<b>Total</b>	<b>2 540,00</b>	<b>2 120,00</b>	<b>Total</b>	<b>3 002,28</b>	<b>2 910,00</b>	<b>-462,28</b>	<b>-790,00</b>
<b>Total recettes</b>	<b>10 812,90</b>	<b>12 273,76</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>7 309,36</b>	<b>12 200,62</b>		
			<b>Variation Trésorerie</b>	<b>3 503,54</b>	<b>73,14</b>	<b>3 503,54</b>	<b>73,14</b>

Balance récapitulative 2018 en €			
Solde au 31/12/2017		Solde au 31/12/2018	
Banque	4 349,48	Banque	3 708,86
		Chèques non encaissés	150,00
Compte sur livret	75 168,14	Compte sur livret	75 731,90
<b>Total trésorerie au 31/12/2017</b>	<b>79 517,62</b>	<b>Total trésorerie au 31/12/2018</b>	<b>79 590,76</b>
		<b>Variation trésorerie</b>	<b>73,14</b>

### Commentaires :

Le résultat de l'année est à l'équilibre (+73,14 €) malgré l'augmentation du poste fonctionnement du au paiement du solde de la mise en place du nouveau site (2230 €).

Les cotisations sont en baisse, l'effet paiement par carte bancaire ne fait pas encore son effet, à nous les adhérents d'inciter nos connaissances et amis à rejoindre les Amis de Megève et Demi Quartier.

Notre réserve de trésorerie, reste très confortable, nous serons en mesure de financer, des actions en faveur du patrimoine et de l'environnement dans nos communes.

### Le Président reprend la parole

#### Cotisations

Je vous rappelle les montants des cotisations 2019 :

Membre actif : 20€

Couple : 30€

Membre bienfaiteur : 50€

Membre Fondateur : 80€

Nous vous proposons de conserver les mêmes montants pour l'année 2020

## Conclusion

Par ce rapport moral, nous avons tenté de vous donner quelques informations sur nos actions et à travers celles-ci quelques nouvelles de Megève et de Demi-Quartier.

Tout n'est pas rose, tout ne marche pas forcément très bien mais nous sommes dans un endroit magnifique, profitons-en.

Dois-je rappeler que nos stations ne manquent pas d'attraits, la beauté du site, le charme du village, les balades, toutes les activités qui nous sont accessibles et puis les animations...

Pour ceux qui disent qu'il n'y en a pas, rappelons, à titre d'exemples :

L'illumination du sapin en décembre, la Reine des Neiges en février, Le Festival de Jazz en mars...

Et puis l'été : Le jumping, le Jazz Contest, La Fête des Vieux Métiers, Concours aux Poulains, le Blues Festival, Les Estivales, Le Festival Savoy Truffle et j'en passe...

Comme vous le constaterez, j'aime terminer par une note d'optimisme...

Pour ceux qui souhaitent s'impliquer plus dans la vie des communes, je vous rappelle que les élections municipales auront lieu au printemps prochain alors n'hésitez pas à vous inscrire sur les listes électorales.

## Vous avez la parole

### Questions Réponses

**1** A la question sur le calendrier de la révision du PLU, Madame Le Maire de Megève précise que la 1<sup>ère</sup> étape à savoir le vote du PADD (Plan d'Aménagement pour un Développement Durable) devrait être voté dès cet automne.

**2** Plusieurs questions sur le domaine skiable :

Madame Le Maire de Megève indique que les travaux sur le secteur des Lanchettes devraient commencer par un déboisement en automne 2020. Elle rappelle que beaucoup d'investissements ont été faits cette année notamment pour avoir un meilleur enneigement (canons à neige...). Concernant la prolongation de l'ouverture de la station au printemps, elle rappelle qu'une tentative avait été faite il y a quelques années mais que, vu le peu de monde, cet essai n'avait pas été concluant. Elle informe que la fermeture du restaurant « Face au Mont Blanc » avait été rendu nécessaire à cause du manque de stabilité de cet établissement. Des projets sont en cours pour améliorer la rentabilité du versant du Jaillet.

Madame Le Maire de Demi-Quartier rappelle que le projet -il y a quelques années- de construction d'une réserve d'eau près de la gare intermédiaire de La Princesse n'avait pas abouti. Devant l'importance de permettre d'enneiger le bas de la piste de La Princesse elle ne désarme pas.

**3** Un adhérent exprime sa satisfaction de la réouverture du cinéma Le Panoramic.

**4** Une adhérente interpelle les élus sur le danger que constitue la cohabitation des VTT et des promeneurs. Madame Le Maire de Megève répond qu'elle est consciente de cette problématique mais que trouver des solutions est difficile, notamment parce que les sentiers utilisés sont, pour la plupart, sur terrains privés.

### Vote des résolutions :

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Rapport financier approuvé à l'unanimité

Quitus au conseil d'administration approuvé à l'unanimité

Renouvellement de Bernard Mouy, administrateur : approuvé à l'unanimité

Fixation du montant des cotisations approuvé à l'unanimité

### Remerciements

Nous vous remercions de votre soutien et de votre fidélité à notre Association. Notre nombre d'adhérents est un gage de notre force de propositions et nous permet d'entretenir des liens avec nos élus. Nous n'obtenons pas toujours satisfaction mais je les remercie encore pour leurs disponibilités et leur écoute au cours des contacts réguliers que nous avons avec eux.

Enfin, merci à tous de votre présence et de votre participation

Fin de l'Assemblée à 19h00 suivie d'un verre de l'amitié